



No de résolution  
ou annotation

2. On demande d'enregistrer les séances du conseil

**Levée de l'assemblée**

À 21h 30, M. Guillaume Morin propose la levée de l'assemblée.

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

24

Réunion spéciale du Conseil municipal de la paroisse de Packington, dûment convoquée, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le mercredi 15 décembre 2021 à 19 h 30 à laquelle étaient présents

Madame et messieurs les conseillers suivants : Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Sébastien Thériault, Yves Lebel, Linda Levesque et Jérôme Dubé formant quorum sous la présidence de M. Jules Soucy, maire. Monsieur le maire fait lecture de l'avis de convocation et tous reconnaissent l'avoir reçu conformément à la loi

Le directeur général/greffier assiste également à la réunion.

RS-227-21

**Adoption de l'avis de convocation**

Il est proposé par Linda Levesque  
et résolu

que le Conseil accepte l'ordre du jour prévu sur l'avis de convocation tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

RS-228-21

**Adoption des prévisions budgétaires 2022**

ATTENDU que le budget d'opération pour l'année 2022 prévoit des dépenses au montant de 1 334058 \$ qui se répartissent comme suit :

**Dépenses de fonctionnement**

|                                         |            |
|-----------------------------------------|------------|
| Administration générale                 | 244,707 \$ |
| Sécurité publique                       | 94,102     |
| Transport                               | 485,023    |
| Hygiène du milieu                       | 127,176    |
| Santé et bien-être                      | 1,600      |
| Aménagement, urbanisme et développement | 27,568     |
| Loisirs et culture                      | 87,452     |
| Frais de financement                    | 40,617     |

**Autres activités financières**



No de résolution  
ou annotation

|                                          |            |
|------------------------------------------|------------|
| Remboursement en capital                 | 177,016 \$ |
| Transfert aux activités d'investissement | 4,000      |
| Réserve financière                       | 44,797     |

ATTENDU

que pour réaliser les sommes nécessaires aux dépenses de fonctionnement et pourvoir aux autres activités financières, les revenus pour équilibrer ce budget sont de l'ordre de 1 334 058 \$ ce qui se répartit comme suit :

|                                   |            |
|-----------------------------------|------------|
| Taxes                             | 763,739 \$ |
| Paieement tenant lieu de taxes    | 26,790     |
| Autres revenus de sources locales | 220,910    |
| Transferts                        | 302,619    |
| Appropriation du surplus          | 20,000     |

Par conséquent,

il est proposé par Jean-Noël Moreau  
et résolu

que le Conseil adopte les prévisions budgétaires 2022 de la municipalité de la paroisse de Packington tel que décrites ci-haut.

Adoptée à l'unanimité

RS-229-21

Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations

Il est proposé par Sébastien Thériault  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024.

Adoptée à l'unanimité

RS-230-21

Imposition de la taxe

Il est proposé par Linda Levesque  
et résolu

qu'une taxe foncière générale de 0.58 \$ du cent dollars d'évaluation soit et sera imposée et sera prélevée sur tous les biens fonds imposables de la municipalité. Qu'une taxe foncière spéciale pour les règlements d'emprunt de 0.41 \$ du cent dollar d'évaluation soit et sera imposée et sera prélevée sur tous les biens fonds imposables de la municipalité;

Adoptée à l'unanimité

Levée de l'assemblée

À 20 h 30 heures, Monsieur Guillaume Morin, propose la levée de l'assemblée.

  
250